

**COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL**

**Séance du 08 mars 2021**

Nombre de conseillers :

- En exercice : 11                                      - Présents : 11                                      - Absents : 0  
- Convocation : 03/03/2021

L'an deux mille vingt et un, le huit mars à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni en session ordinaire dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Pierre LAFFARGUE.

**PRESENTS:** LAFFARGUE Pierre, VINCENT Roseline, DUSSEAU Sylvain, MAGRI Thomas, DESCLAUX Stéphanie, L'HER Michel, SUNE Jennifer, METAIS Christian, DOAT Marie-Christine, SOUILLARD Marie-Pierre ,CHARRON Patrick

**EXCUSEE :** Néant

**SECRETAIRE DE SEANCE :** METAIS Christian

Avant l'ouverture de la séance du conseil, présentation du SIVOM par David SOUBIRAN, Président du SIVOM.

**Sujet 1 :** Approbation du CR du 08/02/2021

Le conseil approuve le compte rendu de la réunion du Conseil du 08/02/2021

**Sujet 2 :** Cimetière :

- Délibération de cadrage de la procédure de régularisation des inhumations sans titre de concession.

La délibération sera reportée à la prochaine réunion

- Décision concernant la procédure de régularisation pour les concessions non conformes avec emprise au sol

La délibération sera reportée à la prochaine réunion

- Décision pour concessions échues

La délibération sera reportée à la prochaine réunion

**Sujet 3 :** Compte rendu de la réunion de la commission des finances de la CCLG par C. Métais

En préambule de la commission finances CCLG du 22/02/2021, nous avons eu une présentation du nouveau service des finances publiques (DGFIP) du secteur qui remplace l'ancienne trésorerie de Fleurance.

Nous avons maintenant 2 interlocuteurs :

Mme Edith BABOU et M. Etienne RICAUD

Mme Edith BABOU est la responsable du SGC (Service de la Gestion Comptable) qui comprend 12 à 16 personnes, elle s'occupe des encaissements, recouvrement, gestion, compta, aide pour prioriser les dépenses en cas de manque de trésorerie...

M. Etienne RICAUD est le CDL (Conseiller aux Décideurs Locaux), il est en mission à temps plein pour les élus du secteur de la Ténarèze et de la Lomagne. Il conseille par exemple sur la dématérialisation, l'optimisation du recouvrement, le conseil financier pour les projets, sur la fiscalité, l'économique, le patrimonial...

Jusqu'à présent ils avaient des gros problèmes de ligne téléphone et il était très compliqué de les joindre, c'est en partie résolu depuis.

L'ancienne trésorerie de Fleurance répondait aussi aux demandes des particuliers, ce n'est plus le cas pour les 2 services SGC et CDL. Pour les particuliers il y a maintenant les Maisons France Services (une à St Clar, à Lectoure et Fleurance) pour répondre aux questions basiques des usagers.

Ensuite la commission des finances a débutée par une présentation et bilan des comptes de la CCLG pour 2020.

Après cette présentation, il a été proposé le nouveau DOB 2021 (le Débat d'Orientation Budgétaire)

Ce projet de Territoire 2021-2026 du bureau de la CCLG se développerait selon 4 axes principaux :

- Services équipement à la personne
- Soutenir l'économie en faveur de l'emploi
- Tourisme, attractivité du territoire
- Transition écologique

Ce DOB2021 sera débattu et voté en conseil communautaire.

#### Sujet 4 : Présentation du projet écoles de Terraube – Pauilhac

Présentation d'une discussion entre les élus de Pauilhac et Terraube par Thomas Magri :

Le précédent courrier de l'inspection nous rappelait que nous devons trouver des solutions pour ne plus avoir d'écoles à une seule maitresse comme à Pauilhac.

La solution est de faire une école avec une classe de maternelle (non concernée par les fermetures) et une école avec 2 classes de primaire.

Pauilhac nous laisse le choix de prendre les 2 classes primaires ou la maternelle sachant que de leur coté ils ont déjà voté les budgets pour l'agrandissement nécessaire.

#### Sujet 5 : Questions diverses

Le SIVOM souhaite augmenter la cotisation de 2 % ce qui ferait 420€ par an en plus pour Terraube. Cette augmentation est dans le but de consolider la trésorerie du SIVOM pour pallier aux éventuelles mauvaises surprises.

La séance est clôturée à 22h15

Le Maire  
Pierre LAFFARGUE

